



RESEAU FRANCOPHONE DES REGULATEURS DES MEDIAS (REFRAM)

PROJET

Plan d'action 2018-2019

Lors de la 5e Conférence plénière qui s'est tenue à Genève fin octobre 2017, les Présidents des institutions membres du REFRAM ont confié la Présidence du Réseau pour deux ans à Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse, alors que Nouri Lajmi, président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de Tunisie HAICA, a été élu à la Vice-présidence du Réseau. La nouvelle équipe exécutive, appuyée par le secrétariat permanent du REFRAM assuré par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français (CSA), s'est depuis lors appliquée, en étroite discussion avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à concrétiser les objectifs généraux que la Conférence a inscrits dans la Feuille de route. Le présent plan d'action vient donc déterminer la mise en œuvre des mesures et les actions du REFRAM d'ici à fin 2019.

I. Axes prioritaires

1. Médias de service public : contrôle de l'accomplissement des obligations de service public

Contexte
La plupart des législations nationales en matière de médias audiovisuels prévoient qu'un ou plusieurs éditeurs de contenus se voient confier un mandat spécifique dans l'intérêt de la cohésion et de la culture nationale (obligations de service public). Surveiller l'exécution de ce genre de mandat est affaire délicate : l'autonomie en matière de programme ne permet pas de fixer des conditions précises quant aux services à offrir, avec pour corollaire la difficulté de mesurer précisément les prestations fournies.
Objectif
<ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion sur la manière dont les autorités de surveillance examinent l'exécution de ces mandats de service public. - Rechercher des solutions nuancées pour la mise en place d'instruments de monitoring.
Moyens de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des passerelles entre le monde de la régulation et le monde académique en associant des chercheurs en sciences des médias (universités, écoles de journalisme, instituts de sciences des médias, etc.) à une initiative visant à répondre à la question « Comment mesurer l'exécution d'obligation de service public par un éditeur de contenu radio/tv ? », et/ou - Effectuer un relevé des pratiques de surveillance de l'exécution du mandat de service public existantes dans le REFRAM.
Activités (manifestations/supports)
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des travaux de recherche académiques à l'attention des membres du REFRAM et/ou - Rédaction d'un recueil de bonnes pratiques fondé sur la récolte de données auprès des membres du réseau REFRAM

2. Nouveaux médias et élections

La Haute autorité indépendante de la Communication audio-visuelle (HAICA, Tunisie) se propose de prendre en charge le volet « Nouveaux médias et élections » de la feuille de route.

Contexte
<p>Le deuxième champ de réflexion est consacré à l'impact des nouveaux médias sur les processus démocratiques. La convergence entre médias classiques et nouveaux médias d'une part, et l'émergence du e-citoyen connecté et exprimant ses opinions sur la toile d'autre part, influencent le déroulement des campagnes électorales (aussi bien par l'information que par la désinformation ou fake news), les chances des candidats impliqués dans le processus et forcément la couverture médiatiques de ces élections.</p> <p>Pour répondre à ces évolutions, les autorités de régulation doivent développer des instruments de veille adaptés à la nature fluide et versatile des nouveaux médias. Les outils à développer doivent prendre en considération les questions fondamentales de la liberté d'expression ainsi que du pluralisme politique dans les médias en période électorale. Ils doivent favoriser un échange professionnel structuré afin d'identifier un certain nombre de bonnes pratiques à suggérer aux instances membres.</p>
Objectif
<ul style="list-style-type: none">- Développer de nouvelles stratégies susceptibles d'améliorer les outils d'extraction et d'analyse des données numériques disponibles sur Internet et sur ses nombreuses déclinaisons sur le web.- Déployer des plateformes numériques pour le suivi et l'analyse des activités des réseaux sociaux en relation avec les élections et les partager avec les médias, la société civile et les instances chargées des élections.
Moyens de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Etude sur le comportement des réseaux sociaux pendant la période électorale (étude de cas des élections municipales en Tunisie du mois de mai 2018).- Elaboration d'une méthodologie pour l'extraction automatisée des données sur les réseaux sociaux des médias traditionnels aux fins de recherche et d'analyse qualitatives des données.
Activités (manifestations/supports)
<ul style="list-style-type: none">- Organisation d'un séminaire d'automne consacré à ce thème (18, 19 et 20 octobre à Tunis) sous le titre : « Réseaux sociaux, régulation et processus électoral »

3. Régulateurs et médias de proximité

Contexte
Relai indispensable pour l'information locale, les médias radiophoniques et audiovisuels de proximité souffrent souvent d'une certaine fragilité au niveau des finances, mais aussi de leur organisation. Dès lors, de par leur mode de financement et leurs structures, les médias radiophoniques et audiovisuels de proximité posent des problèmes spécifiques de surveillance.
Objectif
<ul style="list-style-type: none">- Dresser un inventaire des principaux points forts et problèmes rencontrés par les instances membres, afin d'alimenter une réflexion concertée sur la question.- Soutenir les autorités de régulation dans leur mission de surveillance.- Dynamiser les échanges entre autorités de surveillance et médias de proximité- Offrir un cadre d'échange sur les expériences acquises
Moyens de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Identifier les problèmes (et solutions) inhérents à la position particulière des médias de proximité- Proposer des pistes de réflexion/des méthodes afin de soutenir les médias de proximité dans leur quête de qualité et de ressources- Impliquer les membres pouvant partager leurs expériences
Activités (manifestations/supports)
<ul style="list-style-type: none">- Rédaction d'un recueil de bonnes pratiques fondé sur la récolte de données auprès des membres du réseau REFRAM- Organisation d'un atelier/séminaire pour la présentation des résultats

II. Développement des outils de communication et d'expertise du REFRAM

1. Refonte du site internet du REFRAM

Contexte
Pour que le travail en réseau soit optimum, il convient de doter le REFRAM d'outils de communication plus performants. Ceux-ci favorisent en effet la mutualisation, l'organisation des stocks d'information, la fluidité des flux d'information, l'animation et la coordination des acteurs en présence. Le site internet du REFRAM (www.refram.org), mis en fonction en 2009, nécessite une actualisation pour répondre aux exigences d'un travail en réseau.
Objectif
Le recours à des outils collaboratifs doit permettre d'intensifier les échanges pour faire face à la complexité croissante de la tâche du régulateur et des défis auxquels il doit faire face. Une première étape sera franchie avec la refonte complète du site internet du REFRAM, avec l'ajout de fonctionnalités de collaboration. Au-delà du simple partage de connaissances, le site web permettra de développer de nouvelles façons plus conviviales de travailler ensemble. Une nouvelle vitrine consacrée aux activités du réseau et de ses membres pourrait par ailleurs être utile pour soutenir les membres dans l'entretien de leurs relations institutionnelles et publiques. Grâce à ces adaptations du portail, chaque membre pourra s'engager activement pour actualiser les données qui le concernent, pour compléter les ressources documentaires mises à disposition dans une médiathèque virtuelle (lois/règlements/décisions, publications, articles intéressants) et pour faire vivre les espaces collaboratifs.
Moyens de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Le projet de refonte est mis en œuvre par le CSA France- La HAICA Tunisie sera consultée pour définir sur le plan technique les objectifs de fonctionnalités collaboratives.- Un cahier des charges sera avalisé par le Bureau.
Activités (manifestations/supports)
<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la nouvelle mouture du site internet du REFRAM en automne 2019 lors de la 6^e Conférence des Présidents à Tunis.

2. Revue des processus de travail des autorités par leurs pairs

Contexte
Les autorités de régulation doivent actuellement faire face à de nombreux défis liés à la transformation numérique des médias et aux attentes croissantes formulées par la société civile ainsi que les acteurs du secteur des médias en termes de professionnalisme et de transparence. Porteuses de valeurs telles que la liberté d'expression et la pluralité d'information, les autorités de régulation devraient se soucier d'optimiser la qualité de leurs services et d'améliorer leurs processus internes pour, au final, continuer à se poser comme garantes de la liberté et la pluralité d'expression. Or, qui est mieux à même de comprendre la situation d'une autorité de régulation qu'une autre autorité de régulation ?
Objectif
À terme, des personnalités du secteur de la régulation audiovisuelle seront appelées à partager leur savoir-faire et leur expérience en proposant leur expertise dans le cadre d'un système d'examen par les pairs (<i>peer-to-peer review</i>). Cette démarche a déjà fait ses preuves dans d'autres domaines tels que la radiodiffusion de service public. Dûment adaptée au secteur de la régulation des médias, elle pourrait permettre à l'autorité qui le désire d'une part d'identifier les domaines qu'elle désire voir améliorer et de désigner, d'autre part, les secteurs où elle a atteint un degré d'excellence dont elle pourrait faire profiter les autres instances de régulation. Cette démarche devrait permettre de : <ul style="list-style-type: none">- Intensifier les contacts entre les membres du réseau REFRAM- Offrir aux autorités de régulation qui le souhaitent des suggestions concrètes fondées sur les expériences d'autres autorités de régulation pour un ultérieur développement de leurs activités à moyen et long terme.- Promouvoir la réflexion de l'autorité de régulation au moyen d'une auto-évaluation permettant à l'organisation d'identifier les domaines passibles d'améliorations.- Souligner les meilleures pratiques des autorités de régulation et la valeur ajoutée d'une bonne régulation des médias pour l'essor d'un pays.
Moyens de mise en œuvre
La présidence suisse du Réseau a lancé au printemps 2018 un projet de recherche intitulé « Dynamisation et déploiement de l'action du réseau des régulateurs francophones des médias : vers une mise en œuvre structurée de revues par les pairs », dont l'objectif est de développer un mécanisme structuré, professionnel, opérationnel et systématique de collaboration entre membres, à travers le principe de revue par les pairs. Cette recherche est structurée en trois volets comprenant l'élaboration d'un questionnaire opérationnel devant servir d'outil d'auto-évaluation en amont de l'évaluation, la définition d'un canevas structurel pour chaque processus d'évaluation et enfin l'inventorisation des questions à régler et des options envisageables pour permettre l'opérationnalisation du mécanisme de revue par les pairs.
Activités (manifestations/supports)
<ul style="list-style-type: none">- Présentation des résultats du projet de recherche lors du séminaire d'automne organisé à Tunis (octobre 2018)- Réalisation d'une première évaluation pilote pendant l'année 2019- Lors de la 6^e Conférence des Présidents à Tunis, présentation des résultats du projet-pilote et consultation des membres en vue de l'opérationnalisation définitive de l'outil.

III. Autres thématiques

1. Transition de la diffusion hertzienne analogique de programmes radio/tv vers la diffusion numérique

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA, France) se propose de prendre en charge le volet « Transition numérique » de la feuille de route, mais aussi, plus largement, la nécessaire évolution de la régulation audiovisuelle dans un environnement numérique.

Contexte
Dans la perspective de l'échéance du 17 juin 2020 pour le passage au tout numérique (PATN) sur le continent africain, il sera procédé à un recensement des besoins spécifiques des régulateurs audiovisuels concernés
Objectif
Ce recensement des besoins spécifiques des régulateurs audiovisuels a pour objectif de permettre une éventuelle action coordonnée du REFRAM permettant aux membres de contribuer au mieux à la réussite de ce processus dans le cadre des compétences respectives.
Moyens de mise en œuvre
Le CSA se propose de préparer et de faire circuler en 2018 auprès des membres, un questionnaire permettant d'établir un état des lieux synthétique de l'avancée du processus du PATN et de recenser les éventuels besoins des régulateurs en ce domaine. Une telle initiative aboutirait à la remise au Réseau, au 1 ^e semestre 2019, d'un document consolidé permettant l'organisation d'actions bilatérales ou multilatérales de soutien auprès des régulateurs concernés au cours de l'année 2019.
Activités (manifestations/supports)
- Mise à disposition d'un document consolidé destiné à servir de base de discussion pour la mise en place d'activités ultérieures.